

Plate-forme adoptée à l'assemblée générale des comités d'action de la région parisienne.

Numéro d'inventaire : 1979.31553.10

Type de document : affiche

Éditeur : Comités d'action Lettres

Date de création : 1968

Description : Feutre rouge et noir sur papier blanc. Angle supérieur droit manquant. Papier collant.

Mesures : hauteur : 587 mm ; largeur : 491 mm

Notes : Document issu de la Fac des Lettres.

Mots-clés : Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants
Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)

Filière : Université

Niveau : aucun

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux : Paris, Paris

COMITÉS D'ACTION

LETTRES

RÉUNION

à la
salle 214 Censier

Plate-forme adoptée.

à l'assemblée générale
des comités d'action de
la région parisienne

fac. lettr.

- * Considérant que le mouvement généralisé d'occupation d'usines déclenché spontanément par les ouvriers, témoigne du haut niveau de combativité des travailleurs
- * Considérant que le problème posé aujourd'hui est de ce fait celui du pouvoir,
- * Considérant que nous ne saurions accepter dans un tel rapport de force la capitulation des directions syndicales qui, en préconisant la négociation avec le gouvernement gaulliste, légalise par là même un gouvernement qui s'est totalement discrédité.
- * Considérant que les accords conclus entre les directions syndicales sont, de plus, en retrait total par rapport aux revendications mises en avant dans les usines mêmes par les ouvriers

LES COMITÉS D'ACTION DÉCIDENT de poursuivre et d'intensifier la lutte qu'ils ont entreprise dans la rue sur la base de l'accord minimum provisoire suivant :

- ① le refus du régime gaulliste et de tout autre gouvernement bourgeois pour l'instauration d'un gouvernement des travailleurs
- ② l'internationalisme prolétarien et en particulier le soutien total à Cohn-Bendit, interdit de séjour en France, ainsi que l'unité d'action et la solidarité avec les travailleurs étrangers en France, particulièrement visés par la répression.
- ③ Popularisation et extension des organes directs de lutte, C.A., comités de grèves implantés dans les usines, quartiers, lycées, C.E.T., facultés regroupant syndiqués et non syndiqués dans un même combat anti-capitaliste.
- ④ Compl. tenu de la mobilisation généralisée et de la combativité de la classe ouvrière et des étudiants le refus de tout accord :
 - entraînant le régime gaulliste
 - brisant le mouvement dans une période de montée révolutionnaire
- ⑤ l'importance accordée aux formes nouvelles des luttes extra-parlementaires comme éléments décisifs du tout nouveau et symbolisés par le mot d'ordre :
"le pouvoir est dans la rue"
- ⑥ la nécessité de prévoir et d'organiser l'auto-défense des militants face à une répression possible en période de reflux du mouvement.
- ⑦ la nécessité d'une coordination nationale des comités. En ce sens, propositions
 - a) que le journal "ACTION" soit le journal de C.A. avec si possible des correspondants dans les usines
 - b) sur les bases précédemment exprimées, que soit élu immédiatement un collectif chargé
 - de réaliser les tâches présentes de coordination et l'organisation de l'action